

## **REVENUS AUTRES QUE VENTES D'ÉLECTRICITÉ**



1 Le tableau 1 présente le détail de la rubrique *Revenus autres que Ventes d'électricité*  
 2 pour les années 2009 à 2011.

3 **TABLEAU 1**  
 4 **REVENUS AUTRES QUE VENTES D'ÉLECTRICITÉ (M\$)**

Description	Année historique 2009	2010		Année témoin 2011
		D-2010-022	Année de base	
<b>Facturation externe émise</b>	<b>100,3</b>	<b>94,7</b>	<b>101,9</b>	<b>112,2</b>
Frais d'administration	64,2	62,0	71,2	80,0
Frais de gestion et d'ouverture de dossier	15,0	15,7	15,7	15,7
Frais de mise sous tension	13,3	10,0	10,0	10,0
Frais d'interruption de service	1,4	0,6	0,6	0,7
Subtilisation d'énergie	4,6	5,3	3,4	4,5
Divers	1,8	1,1	1,0	1,3
<b>Facturation interne émise</b>	<b>69,1</b>	<b>68,3</b>	<b>67,1</b>	<b>72,3</b>
Refacturation d'espaces	27,9	30,8	30,8	34,7
Location de conduits	2,1	2,1	2,1	2,1
Mesurage	0,5	0,5	0,5	0,5
Expertise et autres	6,0	5,7	3,6	3,6
Facturation de l'électricité aux entités affiliées	32,6	29,2	30,1	31,4
<b>Récupération de coûts</b>	<b>40,4</b>	<b>38,7</b>	<b>38,7</b>	<b>37,6</b>
Pose d'attaches, espace poteaux, conduits	18,6	21,1	21,5	21,9
Réclamations aux tiers et autres	21,8	17,6	17,2	15,7
<b>Crédits d'intérêts reliés au remboursement gouvernemental</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,5</b>
<b>REVENUS AUTRES QUE VENTES D'ÉLECTRICITÉ</b>	<b>212,2</b>	<b>203,7</b>	<b>209,7</b>	<b>223,6</b>

5  
 6 Le Distributeur tient à rappeler que la majorité des revenus inscrits sous cette rubrique  
 7 sont prévisibles et récurrents. Ils peuvent donc faire l'objet d'un suivi serré entre les  
 8 données réelles d'une année et celles des années projetées et prévisionnelles.

9 Cependant, certains revenus sont de nature non récurrente ou difficilement prévisible. À  
 10 titre d'exemples, l'imposition d'une pénalité à un client industriel pour mettre fin à son  
 11 contrat suite à la fermeture d'usine, la facturation à d'autres unités ou divisions d'Hydro-  
 12 Québec pour des services n'ayant pas fait l'objet d'entente client-fournisseurs ou encore  
 13 les revenus provenant de missions d'assistance relatives à des travaux de dépannage  
 14 aux États-Unis suite à des événements climatiques ou autres difficilement prévisibles.

1 Ainsi, ces types de revenus ne peuvent faire l'objet d'aucune prévision. Toutefois, la  
2 majorité de ces revenus non récurrents lorsque constatés en mode réel est compensée  
3 par des coûts équivalents avec pour conséquence un impact global nul sur les revenus  
4 requis. Ainsi, l'analyse des revenus non récurrents en mode réel ne peut servir à juger  
5 du caractère raisonnable des revenus projetés de l'année témoin.

## **1 FACTURATION EXTERNE ÉMISE**

### **6 Frais d'administration**

7 Les frais d'administration passent de 62,0 M\$ en 2010 (71,2 M\$ pour l'année de base  
8 2010) à 80,0 M\$ en 2011. Le Distributeur prévoit que les effets de la récession  
9 économique de 2009 se feront encore ressentir en 2011, se traduisant entre autres, par  
10 des retards de paiement qui occasionnent systématiquement la facturation de frais  
11 d'administration. Ainsi, la croissance des frais d'administration est directement liée au  
12 volume grandissant des comptes à recevoir en souffrance.

13 Les prévisions des frais d'administration ont été établies comme suit :

- 14 • La prévision de l'année de base 2010 a été établie à partir des résultats réels des six  
15 premiers mois (37 M\$) et d'un estimé découlant de l'application d'un pourcentage  
16 mensuel sur les inventaires de comptes à recevoir prévus des mois de juillet à  
17 décembre 2010 (34 M\$).
- 18 • Les frais d'administration totalisant 80 M\$ en 2011 ont été établis en appliquant un  
19 pourcentage mensuel aux inventaires prévus pour chacun des mois de l'année 2011.

### **20 Subtilisation d'énergie**

21 Tel que décrit à la pièce HQD-7, document 1, le Distributeur a entrepris en 2008 un  
22 projet visant à contrer et à prévenir certains types de subtilisation d'énergie. Ainsi, le  
23 Distributeur prévoit des revenus de 6,1 M\$ en 2011 découlant de ce projet. Ces revenus  
24 sont composés :

- 25 • d'une portion ponctuelle attribuable au redressement de l'énergie détournée et aux  
26 pénalités et frais applicables totalisant 3,8 M\$ en 2011 (2,7 M\$ en 2010 et 4,1 M\$ en  
27 2009). Ces revenus sont inclus à la rubrique «Subtilisation d'énergie» du tableau 1.

- 1 • d'une portion récurrente après la remise en conformité des installations, permettant  
2 ainsi la récupération de la valeur annualisée de l'énergie détournée totalisant 2,3 M\$  
3 en 2011 (1,6 M\$ en 2010 et 3,4 M\$ en 2009). Ces revenus sont comptabilisés à titre  
4 de revenus des ventes d'électricité.

## **2 FACTURATION INTERNE ÉMISE**

### **5 Expertise et autres**

6 En plus des ententes client-fournisseur signées avec les autres divisions ou unités  
7 d'Hydro-Québec, le poste «Expertise et autres» regroupe des revenus de nature  
8 ponctuelle, provenant de dossiers «ad hoc». La nature ponctuelle des événements  
9 prévus fait en sorte que les projections peuvent fluctuer sensiblement d'une année à  
10 l'autre. En 2009, les services de nature «ad hoc» ont généré plus de 2,2 M\$ non  
11 planifiés. Il s'agit principalement de services conseils en matière de «Relations avec le  
12 milieu» lors de la réalisation de projets de même que des travaux effectués en transport  
13 et demandant l'intervention de monteurs en distribution.

### **14 Facturation de l'électricité aux entités affiliées**

15 La facturation de la consommation de l'usage interne d'électricité passe d'un montant  
16 autorisé de 29,2 M\$ en 2010 à 31,4 M\$ en 2011. Cette augmentation découle  
17 essentiellement de la variation de la consommation d'électricité des centrales en  
18 construction dont les chantiers suivants : La Romaine (+3,6 M\$), Eastmain (-0,7 M\$),  
19 Némiscau (-1,2 M\$) et Sarcelle (-0,6 M\$).

20 La diminution de 2009 à 2010 s'explique par l'intégration en mars 2009 de revenus de  
21 2008 qui n'avaient pas encore été facturés aux entités affiliés.

## **3 RÉCUPÉRATION DE COÛTS**

22 Le poste «Réclamations aux tiers et autres» totalisant 21,8 M\$ en 2009 inclut entre  
23 autres, des revenus non récurrents de 2,0 M\$ ayant été facturés dans le cadre de  
24 missions d'assistance de dépannage aux États-Unis. Étant donné le caractère

- 1 imprévisible de ces travaux, aucun revenu non récurrent, ni coût afférent n'a été prévu à
- 2 cet effet pour 2010 et 2011.